

7^e TROPHÉE
SENIOR

RCF - Golf de la
Boulie, Versailles

21-23
Août 26



RACING
CLUB
DE FRANCE



7^{EME} Trophée Senior
du Racing Club de France
21 au 23 Août 2026

LAUREATS 2025



Olivier DUPAS

72-71-76 219 +3 (RCF la Boulie)

Géraldine SPENCER

83-81-80 244 +28 (Fourqueux)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vade-mecum Sportif
2026 édité par la FFGolf.

**L'épreuve compte pour le Ranking mondial amateurs.
En 2025 elle était classée catégorie 2 chez les dames et
catégorie 2 chez les messieurs.**

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Le champ de l'épreuve comprendra 120 joueurs. (87 Messieurs et 33 Dames)

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Trophées Fédéraux Seniors. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le vendredi 7 août. La liste des joueurs retenus sera publiée jeudi 13 août sur <https://racingclubdefrancelaboulie.com/>

L'index messieurs sera limité à 10 et l'index dames sera limité à 13.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit

Trophées Seniors:

- 15 Messieurs et 5 Dames, qui seront retenus par ordre des index ;
- Les places restantes sont ensuite attribuées par l'ordre du Mérite National Seniors ;
- Puis par l'ordre des index ;
- Puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions.

1 Série Messieurs : repères blancs

1 Série Dames : repères rouges

Le comité d'organisation disposera de 12 wild-cards (incluses dans les 120 joueurs). Ces wilds-cards seront attribuées par le club organisateur en accord avec la Ligue de Paris-Ile de France.



Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2. FORME DE JEU

Simple Score Maximum +4 / 54 trous / 18 trous par jour
Cut après 36 trous - classement sur l'addition des 3 tours
Parcours La Vallée – Par 72

Le nombre des joueurs amateurs qualifiés après cut sera de 44 pour les messieurs et 17 pour les dames. A l'issue des 2 tours qualificatifs, en cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs et joueuses ex-aequo à cette place seront retenus.

A l'issue des 3 tours, en cas d'égalité pour la première place, un play-off trou par trou aura lieu afin de déterminer le vainqueur. Le play-off sera joué immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Les conditions du play-off seront déterminées par le comité de l'épreuve.

3. JOUEURS

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand Prix / Trophée Seniors antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou

2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la FFgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription

4. DEPARTS

Les départs des deux premières tours se feront du trou n°1 uniquement. Les joueurs seront répartis par le comité de l'épreuve.

Pour le 2ème tour, l'ordre des départs se fera en permutant chaque moitié des départs tout en gardant les mêmes groupes.

Après le cut, les départs se feront du 1 et du 10 en U dans l'ordre inverse des résultats des deux premiers tours.

Les départs seront consultables sur <https://racingclubdefrancelaboulie.com/>

5. ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf de la Boulie
Trophée Seniors
78000 VERSAILLES**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier **au plus tard le vendredi 7 août.**

Seniors et joueurs étrangers : 110 Euros
Membres du club : Offert

La journée d'entraînement sera le jeudi 20 août.

6. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus tout en respectant le cahier des charges fédéral.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

7. ÉTIQUETTE ET TENUE SPORTIVE

Le golf attend de ses compétiteurs qu'ils respectent l'étiquette et se comportent de manière correcte et sportive.

Un joueur en infraction avec l'étiquette ou un comportement correct et sportif sera informé par le Comité de l'épreuve sur une possible sanction allant jusqu'à la disqualification. La décision prise par le comité sera définitive.

Les joueurs et leurs accompagnants devront se conformer au règlement intérieur du club en vigueur ainsi que la charte vestimentaire en vigueur au sein du Golf de la Boulie.

